



PROVINCE DE QUÉBEC
SAINT-ZÉNON-DU-LAC-HUMQUI

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Avis est donné par la soussignée que pour des raisons d'ordre administratif la session ordinaire du conseil du 7 août 2023 est reportée au 8 août 2023 à 20 heures.

Donné à Saint-Zénon-du-Lac-Humqui ce 4^{ième} jour du mois de juillet deux mille vingt-et-trois (2023).

Maryline Pronovost

Maryline Pronovost, greffière-trésorière